

Compte-rendu du Conseil municipal de Cournols du 15 juin 2021.

Présents : Philippe TARTIÈRE, Dominique CHATRAS, Nicolas COMBY, Sylvain BARRAT, Frédéric BOIVIN, Élia CALE, Catherine LADEVIE, Bruno MAUGUE, , Bruno SAMSON, Marine TARTIÈRE.

Excusé : Amaury ROUGET (excusé).

Secrétaire de séance : Père Bruno SAMSON.

➤ **Début à 20 h.**

Les points suivants ont été abordés selon l'ordre du jour.

1. – PLUI : informations sur le zonage.

Il est rappelé que le PLUI devrait être opérationnel à la fin de l'année 2022, mais la phase d'élaboration sera bouclée bien plus tôt. Pour notre part, nous reprenons dans les grandes lignes le PLU actuel, mais avec les contraintes du SCOT du Grand-Clermont (zones constructibles réduites pour toutes les communes). Les élus référents ont travaillé sur les zones à urbaniser, et dans un 2^{ème} temps, sur les zones naturelles et agricoles.

2. – Voirie forestière : analyse des offres et notification des marchés.

Présentation des offres par le maître d'œuvre, deux critères : le prix pour 60 % et la partie technique pour 40 % avec 5 points: les références ; les moyens ; les mesures de sécurité ; les délais ; la visite sur le terrain.

L'appel d'offres est lancé depuis le 6 mai et la clôture le 2 juin. Trois entreprises ont répondu : Dauphin, Chaleix et Coudert.

Résultats des offres : Dauphin : 96% (77.271 € HT)
 Chaleix : 72 % (116.172 € H.T).
 Coudert : 67 % (146.602 € H.T)

Il est proposé de retenir l'entreprise Dauphin T.P. – *Accepté à l'unanimité.*

3. – Entretien de la station.

Depuis 2009 , l'entretien est réalisé par les élus. Face à certaines difficultés et une contrainte évidente, mais aussi face à des risques sanitaires toujours plus nombreux, une solution est étudiée. L'entreprise SUEZ a établi une proposition pour 4 ans : coût de 2.426 € HT à l'année

Il est proposé de retenir cette prestation à partir du 1^{er} juillet. – *Accepté à l'unanimité.*

Mr le Maire remercie tous les élus qui ont participé depuis des années à cet entretien.

4. – D.I.A. parcelle F797.

Vente à Chabanne de la parcelle F797 de la famille Tartière à la S.C.I. Tartière.

Pas de préemption.

– *Accepté à l'unanimité moins une abstention*

5. – Décisions Modificatives du Budget 2021.

- Fonctionnement dépenses :
 - chapitre 023 : + 5 171,44€ (crédits à ouvrir)
- Fonctionnement recettes :
 - compte 7788 : + 873,44€ (crédits à ouvrir)
 - compte 742 : + 1 641,00€ (crédits à ouvrir)
 - compte 74127 : + 67,00€ (crédits à ouvrir)
 - compte 74121 : + 1 515,00€ (crédits à ouvrir)
 - compte 7411 : + 1 075,00€ (crédits à ouvrir)
- Investissement dépenses :
 - compte 2183 : + 3 088,44€ (crédits à ouvrir)
 - compte 2315 : - 36 000,00€ (crédits à réduire)
 - compte 45810 : + 36 000,00€ (crédits à ouvrir)
- Investissement recettes :
 - compte 001 : - 2 083,00€ (crédits à réduire)
 - chapitre 021 : + 5 171,44 (crédits à ouvrir)

Il est proposé de faire ces modifications. – *Accepté à l'unanimité.*

6. – Formation D.S.N. & Référentiel M57.

Mise en place d'une formation obligatoire à la "Déclaration Sociale Nominative" pour la secrétaire de mairie, et paramétrage en régie du logiciel, pour un coût de 666 €. Si possible à partager avec le SIVOS. Préparation au passage en plan comptable M57 pour tout le monde d'ici 2024. Il est proposé de postuler dès 2022, avec aussi la mise en place du C.F.U. : Compte Financier Unique.

- *Accepté à l'unanimité*

7. – Questions diverses.

1. – Élections : Mise en place du bureau de vote au Foyer rural, avec un seul votant admis à la fois dans la salle. (Masques, casques et auto-tests à disposition).

2. – Urbanisme : 9 déclarations préalables et 3 Certificats d'Urbanisme faits depuis le début de l'année.

Prochain Conseil : le 7 septembre à 20 h.

- **La séance est levée à 22 h 25.**